

Creil Sud Oise

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**Biennale
Usimages de
la Photographie**
L'homme au
travail sur notre
Territoire...
comme ailleurs...



Spécial Développement économique

**Creil
Sud
Oise**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Madame, Monsieur,

Après une année difficile pour chacune et chacun d'entre nous et plus particulièrement pour tout un pan de notre secteur économique, nous espérons enfin sortir de l'impasse.

L'Agglomération Creil Sud Oise a mis en place des dispositifs d'accompagnement sans précédent pour soutenir son tissu économique et plus précisément les micro-entrepreneurs, commerçants, TPE et PME durement touchés par la crise sanitaire.

Je mesure les dégâts collatéraux induits par cette pandémie. Le service développement économique de l'Agglomération est fortement mobilisé et reste vigilant pour accompagner au quotidien les entreprises qui le souhaitent. En octroyant des aides directes et des prêts nous pouvons envisager une reprise de ce tissu économique important sur notre agglomération avec un peu plus de sérénité.

Cette période ne doit pas nous faire perdre de vue les défis que nous devons collectivement relever. La friche Goss, site industriel laissé à l'abandon, dépouillé, vandalisé, situé sur la commune de Montataire, est devenue propriété de l'Agglomération Creil Sud Oise. Des études pour revitaliser ce site ont été lancées, et des travaux de démolition des bâtiments dangereux puis de dépollution vont être amorcés pour lui redonner une nouvelle vie économique.

De la même manière la friche de l'ancien Lycée Gournay fait l'objet d'un travail important qui conduira à des travaux de démolition et dépollution préalables à de nouvelles réalisations. Nous étudions également le devenir du site du Pont Royal en lien avec la Mairie de Nogent sur Oise. Ce grand bâtiment, marqueur de notre agglomération, ne doit pas devenir une future friche composée de bâtiments vacants, et l'objectif commun est de pouvoir y réimplanter de l'activité au bénéfice de la mixité des usages en ville.

La reconversion de ces friches, héritage d'un passé proche, marque la mutation importante qu'opère l'ACSO.

Nous sommes souvent sollicités par des porteurs d'affaires qui souhaitent installer leurs activités sur notre territoire. Cette attractivité, si elle est flatteuse, doit aussi être gérée avec sérieux et rigueur.

C'est notre rôle de mesurer et d'apprécier ces opportunités pour donner un élan supplémentaire à notre agglomération.

Jean-Claude Villemain

Président de l'Agglomération Creil Sud Oise

Maire de Creil

Creil Sud Oise

Publication éditée par :
L'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
CS 40081 - 60106 CREIL Cedex
Tel. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@creilsudoise.fr

Directeur de la publication : **Le Président de l'ACSO**
Rédacteur en chef : **Pascaline Laprun**
Rédaction : **Frédéric Noury avec la collaboration des services**
Iconographie : **DCRE**

Conception graphique : **DUO DESIGN**
Conception graphique : **ISL**
ACSO - DCRE - 35000ex - 210601-21

« Escales » à la reconquête des berges de l'Oise

2021 va marquer le début de la reconquête des berges de l'Oise, notamment en aval de Creil. Pour vous en convaincre, l'ACSO a planifié en septembre prochain un événement important intitulé « Escales ». **De Villers-Saint-Paul à Saint-Maximin, six communes de l'agglomération vont apprêter leurs rives pour en révéler le potentiel.** Des rencontres avec les habitants et des temps forts sont programmés tout au long de cette manifestation orchestrée sur neuf jours.

Conformément à son projet de territoire, l'ACSO entend profiter de l'atout que représente la rivière pour développer le tourisme et les activités de loisirs, améliorer le cadre de vie et entraîner la création de voies douces entre les communes. Un temps ralenti par la nécessaire dépollution des lieux, les études préalables et la complexité des dossiers à monter, l'action de l'ACSO est désormais libérée de ces contraintes et les projets vont se concrétiser. Dès cet été les occupants du campement quai d'Aval doivent investir un lieu plus propice à leur

hébergement dans de meilleures conditions, tandis que le creusement de la darse de l'Ec'eau port et la réalisation d'une aire de jeux seront engagés. Le tracé d'une liaison en bord de l'Oise sur la rive droite entre Creil et Saint-Leu d'Esserent va être peaufiné : plus audacieuse que le simple agrément, elle aura aussi pour mission de faciliter les circulations vers la gare de Creil dont le quartier va subir une gigantesque mutation ces prochaines années.

Autant de perspectives attractives qui méritaient bien de **placer ces berges sous les projecteurs du 11 au 19 septembre avec animations, expositions, ateliers, spectacles, jeux pour les enfants, etc.** « Escales » sera dédiée à inciter les habitants à se réapproprier ces espaces, à valoriser les opérations en cours et les projets à venir. **Notre territoire devient attractif, un lieu où il est agréable d'investir et de vivre.** ●





Éducation artistique et culturelle : les écoles invitées à postuler



— Toutes les écoles des 11 communes du territoire de l'ACSO sont invitées à soumettre avant le 18 juin leurs projets au titre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) pour l'année scolaire 2021-2022.

Institué par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, ce dispositif coordonné par l'ACSO vise à favoriser l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge. Du théâtre à l'architecture, de la danse au cirque, de la musique à la photographie, les disciplines sont variées. Pour cette 3^e édition, les enseignants du 1^{er} degré (maternelle et primaire) sont donc incités à mettre leurs élèves en

situation de créer une œuvre en relation avec un artiste et l'un des lieux culturels partenaires sur le territoire. Ceux-ci s'étoffent puisque le Carrefour d'Animation d'Expression Musicales (CMR) de Villers-Saint-Paul et le Service Lecture Publique de Montataire ont rejoint les 12 autres structures engagées dans ce processus. Durant la prochaine saison scolaire, les artistes interviendront de 15 à 20 heures auprès des écoliers dont les réalisations seront présentées aux familles. L'an dernier, un jury avait retenu 26 dossiers voués à rapprocher les enfants de la culture et des arts. ● **Renseignements sur www.creilsudoise.fr, candidatures sur la plateforme Adage de l'Éducation nationale.**

Les Centres de Préparation aux Jeux en quête de délégations étrangères



L'objectif est de créer une **émulation collective**, un travail commun, qui **bénéficie à toute l'Agglo**

TERRE
2024
DE JEUX

— Décrocher une labellisation « Terre de jeux » pour l'ACSO et 6 de ses communes, et compter 6 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ)

pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 a été une première victoire. Le deuxième défi à relever est maintenant d'y attirer des délégations étrangères d'athlètes dès 2023. Car si les CPJ qui remplissent les conditions d'équipements sportifs et de qualité d'accueil global (hôtels, transports, etc.), comme ceux du Bassin creillois, seront inclus dans le catalogue Paris 2024 qui sera remis aux délégations lors des Jeux de Tokyo, ce n'est pas pour autant une garantie de succès. Ainsi, lors des JO de Londres, moins d'un tiers des sites répertoriés ont ensuite été utilisés par des athlètes étrangers...

L'Agglo a donc confié au cabinet Olbia Conseil la mission de contacter et convaincre des délégations étrangères de choisir le Bassin creillois comme base pour les JO de 2024. **Première préoccupation : que les villes concernées travaillent ensemble pour plus d'efficacité.** Ce pourrait être pour recevoir les sportifs d'un même pays sur les 6 sites, par exemple. L'objectif est de créer une émulation collective, un travail commun qui bénéficiera à toute l'Agglo. Ce projet peut aussi être l'occasion de redonner une plus grande place au sport et de construire un héritage durable dans ce domaine sur le territoire. Pour l'heure, le cabinet réalise un diagnostic pour définir les liens entre le Bassin creillois et d'autres pays à travers ses entreprises, ses jumelages, des sportifs étrangers, des communautés très représentées, afin de pouvoir établir les premiers contacts. ●

Laetitia Payet a participé aux JO de Londres et de Rio

13 médailles au total



« Un dojo départemental, c'est ce qui m'a manqué au début » Laetitia Payet



Maman d'une petite Bella de 7 ans, Laetitia Payet compte parmi les athlètes de haut niveau qui sou-

tiennent le projet d'un dojo départemental dans l'Oise. Proposé par l'ACSO dans le complexe Marie-Curie de Nogent-sur-Oise en s'adossant aux installations existantes, cet équipement s'inscrit dans un double but : servir de tremplin aux judokas de l'Oise mais aussi abriter des délégations de sportifs étrangers lors des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris en 2024. « C'est important un dojo départemental » confirme Laetitia. « Cela m'aurait été utile au début de ma carrière, car je n'avais pas de partenaires dans ma catégorie. De sorte que mon entraîneur m'avait passée très tôt chez les adultes, et je me retrouvais surtout face à des hommes. J'étais d'ailleurs à deux doigts d'arrêter lorsque j'ai été sollicitée pour entrer au pôle France. »

Petit gabarit, Laetitia a entamé au début des années 2000 un parcours remarquable. « Le premier moment fort, ça a été devant ma famille ma première médaille en Turquie qui m'ouvrait les portes des Jeux Olympiques de Londres en 2012 » confie l'athlète de 35 ans. « Et puis j'ai enchaîné trois finales de suite en championnats de France (13 médailles au total ndlr). Pour les

championnats du monde (3 médailles par équipe ndlr), c'est un souvenir mitigé car j'ai été désavantagée par l'arbitrage. Mais à côté de ça, les Jeux Olympiques, que l'on gagne ou que l'on perde, c'est inoubliable. C'est un événement unique, le seul qui rassemble tous les sports. L'esprit d'équipe est énorme ! »

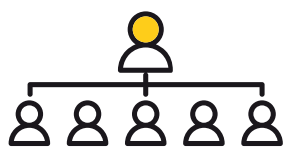
Après ses premiers JO, Laetitia avait décidé d'avoir un enfant. « J'ai été aidée par mon club de l'époque, mais aujourd'hui encore ça demeure un sujet tabou pour les sportives de haut niveau. On est accompagnées pour la maladie, pas pour la naissance alors que ça peut être un souhait légitime de jeune femme » regrette-t-elle. « Comme je voulais finir ma carrière avec les JO de Rio de Janeiro (2016), mon challenge a été de me débarrasser des 20 kg pris. » Et Laetitia a remporté ce nouveau défi avant, sur place, de s'incliner face à la future championne olympique.

« Un dojo départemental, c'est ce qui nous a manqué au Brésil » estime-t-elle. « Avant la compétition, les sportifs ont besoin de savoir ce qui est prévu pour le logement, la nourriture, la récupération, et surtout quelles sont les capacités d'entraînement, car c'est parfois difficile d'avoir des créneaux. » Et pour cette conductrice de travaux dans le bâtiment qui continue à encadrer les jeunes judokas, il n'y a pas de temps à perdre : « 2024, c'est

bientôt, et la pandémie peut générer des retards... ». Qu'elle se rassure : comme Laetitia sur les tatamis, l'ACSO a pris le dossier de dojo départemental à bras-le-corps. ●



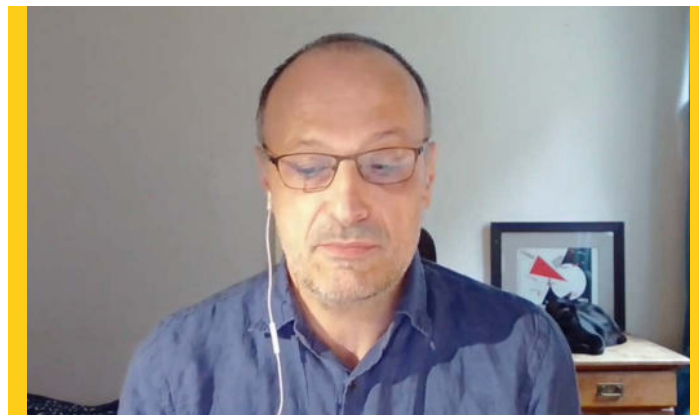
4^e colloque sur les violences interfamiliales : Profils et stratégies des auteurs



Parce que la lutte contre les violences intrafamiliales est l'une de ses priorités, l'ACSO a pris le parti de programmer des colloques servant de point de rencontre et de réflexion aux professionnels. **La 4^e édition s'est**

déroulée en mode digital le 12 mars dernier avec 120 personnes connectées : psychologues, travailleurs sociaux, policiers, personnels scolaires, gendarmes, élus, etc.

Durant une matinée animée par Laurent Puech, formateur en intervention sociale, (photo ci-dessus) quatre invitées sont intervenues sur le thème « qui sont les auteurs et comment les prendre en charge ? ». Le psychiatre Roland Coutanceau a détaillé les profils des auteurs et leurs spécificités. Substitut du procureur au tribunal de Senlis, Linda Tortosa a énuméré les dispositifs en place (téléphone grave danger, bracelet électronique, etc.) en insistant sur la nécessité d'apporter des preuves aux magistrats en cas de plainte. Anthony Peleman, directeur général de l'Association Enquête et Médiation, a



évoqué le suivi des auteurs et les stages d'alternative aux poursuites. Mais c'est la conférence sur les différentes formes de cyberviolence de Léa Bages, consultante et formatrice en stratégies égalité femmes-hommes, qui a été l'une des plus marquantes. Qu'il s'agisse des logiciels espions dans un téléphone ou de harcèlement sur les réseaux sociaux, ces agressions sont en plein développement et nécessitent toute l'attention des professionnels. C'est à leur sensibilisation que concourt l'ACSO avec ces rendez-vous très appréciés. ●

120 personnes connectées : psychologues, travailleurs sociaux, policiers, personnels scolaires, gendarmes, élus, etc.

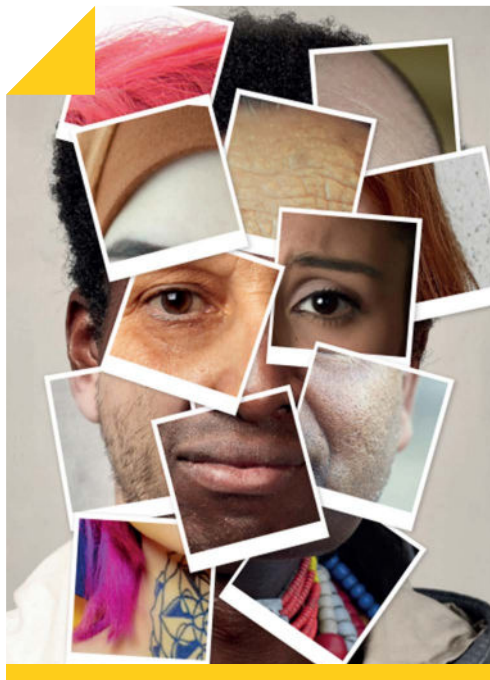


« Prendre en compte l'emprise du numérique »
Léa Bages, formatrice en prévention des violences sexistes et sexuelles

Sa conférence sur l'émergence des cyberviolences dans les familles a fait frémir les participants. « A chaque fois je me demande comment informer sans affoler, admet Léa Bages. Mais difficile de faire dans la légèreté avec ce sujet. Les smartphones sont apparus en 2007 et leur usage malveillant s'est très vite développé. Nous devons prendre en compte l'emprise du numérique et repenser l'accompagnement des victimes. Plus on fera de la prévention, mieux chacun assimilera les bases de la cybersécurité. Et ce colloque très dense et complet en informations y a participé. » ●

L'ACSO étend son plan de lutte contre les discriminations

Afin de réduire les discriminations, l'ACSO a choisi de placer la barre très haute. En 2017, l'Etat avait en effet demandé que des diagnostics soient dressés sur ce sujet dans les quartiers prioritaires Politique de la ville. L'ACSO avait aussitôt conçu un questionnaire largement diffusé en 2018, et assorti d'entretiens avec divers acteurs locaux afin de cerner la problématique. En septembre 2019, une restitution en a été faite lors d'un comité de pilotage. A l'issue de cette présentation, un « groupe ressource », constitué sur la base d'un volontariat, a été mis en place. Il rassemble une vingtaine de représentants de l'Etat, de l'Éducation nationale, du Département, d'associations nationales et locales, de centres sociaux, etc., et a enchaîné les réunions depuis cet hiver afin de bâtir un plan d'actions et de bénéficier d'une formation. Conçues avec le concours d'un bureau d'études, ses grandes lignes ont été dévoilées le 25 mai. **Les partenaires ont déjà choisi dans un premier temps de se focaliser sur deux axes : les discriminations vis-à-vis de l'emploi, et celles concernant l'accueil et l'accès aux services administratifs.** ●



« Actualiser nos connaissances et améliorer nos pratiques »

Fatima Boumeddane, intervenante sociale

Cheville ouvrière de ces rendez-vous, Fatima Boumeddane a reçu d'excellents retours après cette édition. « Les professionnels sont très demandeurs de ces rencontres. Elles nous permettent d'actualiser nos connaissances et d'améliorer nos pratiques. A l'issue du colloque, des participants ont reconnu vouloir modifier leur pratique professionnelle en apportant notamment une écoute différente à l'égard des victimes. Mais la nouveauté, ce sont ces cyber violences qui s'attaquent différemment à l'intégrité des victimes en utilisant ce que les réseaux sociaux peuvent avoir de plus obscur. Elles génèrent de nouvelles dérives sur lesquelles il était nécessaire d'attirer l'attention des professionnels. » ●

> Préjugés et stéréotypes

> Discriminations et harcèlement

> Situations de dévalorisation

> Séquelles émotionnelles, psychologiques et physiques

luttons

contre

les discriminations



A la Maison de la Justice et du Droit (MJD), le suivi justice thérapeutique, **nouvel espoir contre la récidive**

Créée en 1998 et présente dans une douzaine de départements, l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM) a trouvé dans le Bassin creillois un soutien à la hauteur de sa tâche. En lien avec le Tribunal Judiciaire de Senlis, l'ACSO a mis gratuitement des locaux à la MJD, rue Voltaire, en lien avec le Tribunal Judiciaire de Senlis à la disposition de cette structure socio-judiciaire dont les intervenants s'impliquent dans les mesures pénales, la prévention de la délinquance, les solutions alternatives ou encore la résolution amiable des conflits. Mais **depuis deux ans, le territoire creillois est l'objet d'une expérimentation baptisée « Suivi Justice Thérapeutique » (SJT)**. Epruvé avec succès au Canada, ce protocole offre aux personnes ayant causé un délit lié à une addiction de s'en débarrasser en acceptant **un accompagnement individualisé renforcé pendant 8 mois**. Procureur de

la République à Senlis, Jean-Baptiste Bladier avait testé cette pratique à Soissons et l'a importée dans l'Oise. « La peine n'efface pas la délinquance ni la récidive. Aujourd'hui, il faut voir l'être à travers 3 dimensions : médicale, psychologique et sociale », résume Marianne Euvrard, chargée de mission de l'AEM à la MJD. Depuis début 2019, elle s'est occupée d'une centaine de personnes pour des addictions à l'alcool, au cannabis et aux drogues dures. Et les résultats sont positifs. « La récidive est plus lente, note-t-elle. Nous travaillons ensemble, et la personne est responsabilisée. Elle peut m'appeler à tout moment et l'on se voit au moins chaque semaine. » Un médecin addictologue et divers partenaires complètent son action. « Ainsi qu'un magistrat référent », ajoute-t-elle, « car la personne ne doit pas oublier que le SJT fait suite à un délit. » ●

« Ce dispositif devrait exister depuis longtemps »

Laurent, 48 ans, suivi depuis 1 mois

« Et côté consommation ? », demande Marianne Euvrard. « Toujours rien, nickel ! », triomphe Laurent. Le début d'une nouvelle vie ? A 48 ans, il a à nouveau décidé de combattre ses démons avec de nouvelles armes. En un mois, il a déjà rencontré son interlocutrice 6 fois ! « Elle m'a mis un coup de pied au c... », illustre-t-il. « J'ai été incarcéré deux ans au total à cause des mélanges boisson-voiture. Et croyez-moi, en prison c'est facile d'avoir de l'alcool. Après, chez soi, il suffit de problèmes d'emploi ou sentimentaux, et on replonge vite. Sans oublier l'impact financier de 20 € de whisky par jour... » Le 22 mars dernier, Laurent est présenté en comparution immédiate devant le tribunal de Senlis. L'audience de la dernière chance avec la proposition de ce SJT pour briser son addiction. Et avec Marianne, Laurent a trouvé pour son bien une oreille attentive doublée d'un stimulant intransigeant. « Elle a commencé par m'aider à résoudre mes soucis professionnels », apprécie-t-il. « Puis, avec les prises de sang, on fait le point régulièrement. Je mange plus et je compense par du café. Ce dispositif devrait exister depuis longtemps, je n'aurai pas vendu tous mes biens pour boire... » **Dans 7 mois, Marianne, optimiste pour son protégé, devra présenter au tribunal le bilan de son accompagnement.** ●

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : L'ACSO PLUS QUE JAMAIS AUPRÈS DES ENTREPRISES

Davantage encore depuis la crise sanitaire, l'ACSO apporte tout son soutien aux entreprises implantées sur les 11 communes qui la composent. Le développement économique conditionne en effet la vitalité du territoire et l'épanouissement de ses habitants. Et cette attention portée par la collectivité, qui en a tenu compte dans l'adoption de son budget pour 2021, peut s'exercer de diverses manières, comme vous allez le découvrir dans ce dossier.

DOSSIER



— Certes, la pandémie a entraîné une mobilisation totale, et les témoignages d'un restaurateur de Saint-Maximin et d'un entrepreneur de Saint-Leu d'Esserent le prouvent. Mais au fil de l'année, dans un bassin d'emploi où se multiplient les initiatives comme ces distributeurs de légumes bio à Rousseloy, les services de l'ACSO sont constamment en alerte pour faciliter les implantations, ce qui fut le cas pour accueillir un groupe belge spécialisé dans les traverses de chemin de fer. Parmi ses outils, l'Agglo peut aussi s'appuyer sur le centre d'affaires du Sarcus qui en plus d'héberger 27 entreprises devient le hub entrepreneurial du secteur. Et au titre du pôle métropolitain qu'elle constitue avec les agglo-

mérations de Beauvais et Compiègne, elle va concourir à l'éclosion d'entreprises innovantes à fort potentiel avec un incubateur. Alors si l'avenir peut être encourageant avec les perspectives liées à la mise au gabarit européen de l'Oise, le passé n'est pas oublié grâce à cette collaboration entre l'ACSO et les entreprises qui ouvrent leurs portes afin que de jeunes photographes en résidence pour Usimages conservent une trace de leur patrimoine, de leurs activités et du savoir-faire de leurs salariés. ●

Fonds de relance Covid : déjà 700 000 € alloués

— Réagissant dès le début de la pandémie pour en atténuer l'impact auprès des entreprises, l'ACSO a mis en place un Fonds de relance dont l'enveloppe a été portée à 1,2 M€ en cours de route. Un an plus tard, plusieurs dizaines d'entreprises, commerces et artisans du Bassin creillois parmi les plus touchés ont pu préserver l'essentiel grâce à ce soutien financier. **Fin avril, 37 prêts de 2 000 € à 10 000 € à taux 0 % avaient été accordés pour un total de 342 000 €, 162 subventions (jusqu'à 1 500 € non remboursables) liées au 1^{er} confinement avaient été versées pour 169 786 €, et**

76 autres (jusqu'à 3 000 € non remboursables) allouées au lendemain du 2^e confinement pour un volume de 189 371 €. L'ACSO s'est donc déjà engagée pour plus de 700 000 € afin de sauvegarder autant que faire se peut le tissu économique du territoire. Et ces mesures, qui peuvent être complétées par les aides de l'Etat et de la Région, demeurent accessibles jusqu'à ce mois de juin. ●

Dépôt des dossiers jusqu'au 15 juin sur www.creilsudoise.fr/covid-19-aides-aux-entreprises. Renseignements auprès d'Initiative Oise Sud, tél. 03.44.24.05.63.

DOSSIER



« Les subventions de l'Agglo ont conforté le peu de trésorerie qu'on avait » : Arnaud Martlé, gérant de La Buvette (à Nono) à Saint-Maximin

— En reprenant un bar-restaurant à Saint-Maximin, Arnaud Martlé a effectué un retour aux sources dans la commune de sa grand-mère. Né à Creil voici 47 ans, cet autodidacte en restauration a concrétisé son rêve. « J'ai rencontré le maire qui m'a orienté vers deux établissements, et j'ai opté pour celui fermé depuis 3 ans et demi près de l'église », explique-t-il. Avec un bac + 4 en maintenance industrielle, rien ne le prédestinait pourtant à tenir un estaminet. Sauf que sa mère gérait un bar à Brenouille où dès 8 ans Arnaud a servi ses premières bières à pression sur un casier... Le gène était là, ce qui explique ensuite une carrière de directeur de bars et de discothèques, puis de directeur régional pour une boisson énergisante, stadium manager pour une marque de bière au Stade de France pendant l'Euro 2016, et ambassadeur pour une marque d'alcool. Il saute le pas au printemps 2019, et après d'importants travaux ouvre le bar La Buvette (à Nono) en octobre. « La buvette, c'était le petit cabanon où les carriers se désaltéraient »,

révèle-t-il. Deux mois plus tard, il ajoute la restauration avec son premier salarié, le suivant arrivant en août et le troisième en octobre. « Mon credo, c'est la cuisine traditionnelle, une petite carte, mais des produits frais et de saison. Et c'est parti très fort avec 60 couverts par jour. » Mais la pandémie s'est aussi invitée. « Lors des confinements, j'ai tenté les plats à emporter et la livraison, mais ce n'était pas rentable, admet-il. En fait l'an dernier je n'ai ouvert que 7 mois... » Toutes les aides étaient donc bonnes à prendre. **« L'ACSO nous a accordés 1 000 € au premier confinement et 2 000 € lors du deuxième, ce qui a conforté le peu de trésorerie qu'on avait commencé à mettre de côté »,** confie-t-il. « La Région nous a aussi soutenus. » Pour se diversifier, cet hiver Arnaud a décidé d'accueillir des produits locaux 100 % français d'épicerie fine, et il a aménagé une petite cave à vins et spiritueux qui compte déjà une centaine de références. De quoi fêter une réouverture tant attendue ! ●



« J'ai bénéficié d'un prêt et de deux aides pour tenir » :

Daniel Rolland, gérant d'Oxytimes-Events à Saint-Leu d'Esserent

« Je suis entré en 1978 pour un mois chez Chausson à Creil, et j'en suis parti à la fermeture en 1996 ! » C'est pendant ces années que Daniel Rolland s'est passionné pour l'événementiel et le loisir. Délégué syndical et membre du Comité d'Entreprise (CE), il a mis sur pied des festivités quand l'assembleur d'automobiles comptait encore quelques milliers d'ouvriers.

« Pour rester dans ce milieu, avec deux autres ex-Chausson j'ai créé en 1997 Jubilation qui proposait de la billetterie et des loisirs aux CSE, raconte-t-il. La société est montée jusqu'à 8 salariés puis n'a plus fonctionné. J'ai ensuite géré jusqu'en 2011 Alternative services avec repas, soirées, spectacles, etc., et en 2012 j'ai monté en autoentrepreneur DR événementiel. Enfin, en 2016 j'ai repris seul Oxytimes-Events. »

A 61 ans, Daniel Rolland est devenu revendeur officiel de billets de parcs d'attractions, de Disney à Astérix en passant par la Mer de sable. « Toute l'année je procure aux mairies, aux Comités d'Entreprises et aux petites sociétés qui n'en ont pas de la billetterie avec des offres avantageuses, souligne-t-il. J'ai ajouté les zoos avec des séjours hôteliers, et la mise en place de plateaux artistiques. Je peux fournir des animations clés en main. Je connais les artistes et les techniciens que je propose, et je privilégie ceux de l'Oise. »

Le centenaire du métro parisien, des animations et spec-

tacles pour le syndicat des bouchers-charcutiers des Hauts-de-France ou localement un chapiteau de 1 000 places à la base de Saint-Leu d'Esserent et le spectacle de fin d'année et des animations pour les commerçants des marchés de Creil et Montataire, Oxytimes devient incontournable. « Je limite mes partenaires, traiteurs, monteurs de chapiteaux, artificiers, et mes clients dans un rayon de 80 km », confie-t-il.

Même en 2020 pendant la pandémie l'activité se maintient. « Or les gens n'ont pas pu utiliser leurs billets », tempère-t-il. « Moralité : ils vont peut-être pouvoir le faire bientôt, donc je crains pour les mois à venir, car il va falloir gérer tous les reports. Pour une grosse entreprise du Creillois, cela fait 4 fois que je décale une soirée au Paradis latin ! »

L'ACSO est donc entrée en action. « **J'ai reçu 1 000 € après le 1^{er} confinement, puis un prêt de 10 000 € et une autre subvention de 3 000 € après le deuxième confinement qui m'ont permis de tenir** », détaille Daniel Rolland. « Le mois de référence était décembre : je fais d'habitude 25 arbres de Noël, cet hiver aucun ! J'ai perdu 98 % de mon chiffre d'affaires. Heureusement, le montage des dossiers de l'ACSO était très bien fait : pas comme ceux des banques qui m'ont obligé à saisir le médiateur pour avoir gain de cause... » ●

Renseignements sur le site www.oxytimes.fr ou au 06.08.83.83.09.



A Rousseloy, 340 casiers s'ouvrent sur des légumes « Bio pour tous »

— L'alignement des compartiments est aussi impressionnant que la taille des bâtiments de traitement et de stockage : depuis quelques mois, des granges de 4 000 m² ont poussé à l'entrée de Rousseloy, chemin de Soutraine, et présentent sous abri un distributeur automatique de légumes bio de 340 casiers !

« A 68 ans, ma carrière est derrière moi », estime Didier Rosier, l'agriculteur céréalier propriétaire du site. « J'ai commencé en 1978, et depuis 4 à 5 ans, je tenais à concrétiser un devoir social et philosophique : rendre les produits bio accessibles à tous, surtout à ceux qui n'en ont pas les moyens. Le bio ne doit pas seulement être destiné à la grande industrie. »

Maire de Rousseloy depuis 6 mandats, Didier Rosier est hanté par le développement durable. En 2018, il a attribué 70 à 100 ha de ses terres à la culture de légumes bio : pommes de terre, carottes, oignons et échalotes. « Le bio, c'est beaucoup de main d'œuvre et moins de rendement », analyse-t-il. « Mais la qualité et le goût sont là ! Il faut désherber manuellement. Pour cela, je compte sur 30 personnes qui viennent du sud de la France car je n'ai pas trouvé localement... J'ai une technique pour arroser deux fois moins : avant et après chaque arrosage, on bine au pied du légume pour économiser l'eau qui ne ruisselle pas. Maintenant, l'Agence de l'eau qui m'a subventionné me demande de former de jeunes agriculteurs à ces principes. L'irrigation par aspersion imite la pluie et limite le volume nécessaire. Bien sûr, je n'utilise pas de pesticides, et je récolte très tard pour avoir plus de goût. Dans ce projet monté avec des entreprises et des brevets français, on récupère 98 % de l'eau du lavage des carottes et même l'énergie des chambres froides ! C'est pour cela que je suis 2 à 3 fois moins cher que les produits bio classiques. »

Dans les hangars, d'imposantes machines à nettoyer, laver, trier, calibrer, conditionner. « Du personnel complète une trieuse optique qui peut détecter un légume difforme ou abîmé. Tout est entreposé dans des chambres froides à 0 °C. Les pommes de terre sont à 3 °C puis réchauffées à 15 °C pour éviter un choc thermique avant d'être travaillées. On brumise les carottes pour obtenir un fort taux d'humidité qui conservera leurs qualités. On brosse, on équeute les oignons, on enlève les impuretés. » En bout de course, des caisses en bois de 1,2 m³ sont utilisées pour le transport, et le volume de stockage est impressionnant. « C'est capital pour éviter toute rupture d'approvisionnement », confie Didier Rosier.

L'originalité du distributeur ? Une chambre froide de 10 °C au dos des casiers pour les recharger quotidiennement sans casser la chaîne de froid. Depuis leur mise en service début avril, l'exploitant y a ajouté des salades, des œufs, du pain de producteurs du cru. « On double la vente chaque semaine ! », constate-t-il. De quoi écouler 1 200 t d'oignons et d'échalotes, 1 000 t de pommes de terre et 1 600 t de carottes récoltées chaque année pour la marque que Didier Rosier a déposée, « Bio pour tous ». ●

**Bio pour tous, chemin de Soutraine à Rousseloy.
Tél. : 06.07.05.95.68.**



Lib Ferroviaire fournit en traverses les voies ferrées de l'Hexagone

— C'est une création d'usine en quatrième vitesse facilitée par l'ACSO qui a amené Lib Ferroviaire à s'installer à Montataire en 2020. L'enjeu ? Décrocher un marché pour fournir la SNCF en traverses en béton. **Après avoir embauché 25 personnes, Lib Ferroviaire va fabriquer dans le Bassin creillois 200 000 traverses par an.** « Voici 30 ans, deux groupes familiaux belges actifs dans le béton préfabriqué ont acquis la branche ferroviaire de Lib Industries à Vers-Pont-du-Gard (Gard). Nous avons gardé Lib et ajouté Ferroviaire pour la nouvelle entité spécialisée dans les traverses de chemins de fer », explique Paul Portier. Représentant la 4^e génération de la famille, responsable du groupe Portier fort de 160 salariés, il est coadministrateur-gérant de Lib Ferroviaire avec Pascal Blommaert pour le groupe De Bonte. « Pour des raisons environnementales et économiques, nous avons décidé voici 4 ans de réduire nos livraisons depuis la Belgique pour les fournir directement de l'Hexagone », indique Paul Portier. Le but était d'approvisionner la SNCF à moindre coût alors qu'elle conçoit de grands projets dans le Sud et pour le Grand Paris. D'où notre choix du Bassin creillois, nos deux autres sites de production étant dans le Gard et un dépôt au port de Lille. »

La SNCF a lancé un nouveau marché pour ses traverses de voies ferrées. La nouvelle échéance est fixée à l'été 2020. Lib Ferroviaire doit agir vite. C'est un terrain de 4 ha sur l'emprise d'Arcelor Mittal qui est ciblé. « Il a été acquis par Montataire Industry qui nous le loue. Notre décision a été prise en avril 2020 : il fallait démolir, assainir et construire, résume le dirigeant. Le bâtiment était terminé en juillet et l'usine opérationnelle en décembre. Il nous en a coûté 4,5 M€ sur nos fonds propres et 800 000 € pour prolonger la voie ferrée, la SNCF exigeant d'être livrée par wagons. » Pour ne pas rater l'appel d'offres, l'opération s'est précipitée. « Je n'ai pas réclamé d'aides financières » admet Paul Portier. « Mais nous avons eu de bons contacts avec la mairie de Montataire, et le soutien de l'Agglomération Creil Sud Oise. » Les services de l'ACSO sont intervenus du permis de construire jusqu'au recrutement.

Pour la première fois, Lib Ferroviaire voit donc son carnet de commande garni pendant 6 ans par un client unique. **« Nous allons pouvoir fournir 500 000 traverses par an soit un tiers des besoins de la SNCF, dont 200 000 produites à Montataire », précise Paul Portier.** « Et nous serons sur les rangs pour les offres supplémentaires. » Lib Ferroviaire doit recevoir l'accréditation officielle incessamment : « Nous sommes confiants, glisse le dirigeant, c'est notre cœur de métier depuis plusieurs décennies, le risque est mesuré... » ●

.....

5,3 M € d'investissement

25 emplois créés

200 000 traverses produites par an





DOSSIER

Le centre d'affaires du Sarcus creuset fécond pour les entreprises

Vous êtes prêt à créer votre entreprise mais aimeriez être assisté par des professionnels ? C'est le moment de vous rapprocher du centre d'affaires et d'innovation sociale du Sarcus à Nogent-sur-Oise. Reconduit par l'ACSO pour le gérer par une délégation de service public et sur demande de cette dernière, BGE Picardie a placé la barre plus haute pour les cinq prochaines années. Car en plus des trois activités de base que sont l'hébergement d'entreprises, la location de salles et l'organisation d'événements, il en fait le hub entrepreneurial de l'Agglomération Creil Sud Oise. **Depuis 2014, le Sarcus est devenu un hôtel d'entreprises. Elles sont 27 à y développer leur activité dans une mixité recherchée, dont un tiers relevant de l'économie sociale et solidaire.** Sur 6 étages, elles disposent de toutes les commodités, bureaux, salles de réunion (dont une haut de gamme avec toutes les technologies qui sera accessible début juin), amphithéâtre, salles de détente et restaurant d'insertion locavore. La location ponctuelle de locaux fonctionne à

plein, et depuis la pandémie l'auditorium peut garantir la distanciation sociale nécessaire.

Ce lieu ressource joue à fond la carte de l'accompagnement individuel et collectif assuré par un mentor (une entreprise du centre) pour soutenir la création et le développement des entreprises sur le territoire en tirant partie de l'expertise de BGE Picardie et des prestations qu'il sait dispenser. Un panel de formations est développé avec l'Ecole de Management et de l'Entrepreneuriat (EME). **Un dispositif inédit comportant 9 jours de formation à la stratégie digitale et 3 heures de coaching digital doit permettre de chaperonner 12 porteurs de projets en cours de recrutement.** Soulignons qu'en plus de son effort de subventionnement, l'ACSO a pris en compte l'impact des deux confinements en exonérant de loyer pendant plusieurs mois les entreprises hébergées au Sarcus. ●

Renseignements sur www.sarcus-lecentre.org, au 03.44.71.91.60 et par e-mail à contact@sarcus-lecentre.org





L'ACSO rejoint l'incubateur du pôle métropolitain

En première ligne en matière de développement économique, l'ACSO ne pouvait qu'être séduite par l'invitation de la Région à implanter des parcs d'innovation intégrant un dispositif d'incubation/accélération. En 2017, les Hauts-de-France ont en effet proposé de soutenir les collectivités qui prouveraient ainsi leur volonté de mettre le pied à l'étrier des créateurs d'entreprise. En clair, il s'agit de réunir sur un site dédié tous les moyens afin de faciliter l'éclosion de projets d'entreprises innovants et à fort potentiel. Le dossier aussitôt déposé par les communautés d'agglomération de Beauvais et Compiègne a été retenu, constitué à l'origine avec le concours d'organismes tournés vers l'agriculture. Cet axe n'est plus prépondérant et l'incubateur dénommé ITerra pourra s'appuyer sur d'autres incubateurs des Hauts-de-France pour élargir ses interventions. Dépourvue de ce type d'outil économique, il était logique que l'ACSO adhère aussi à cette initiative au titre du pôle métropolitain qui regroupe les 3 agglomérations du département afin de traiter des dossiers économiques transversaux. Considérée comme membre fondateur comme les deux autres agglomérations et intégrant le conseil d'administration de la structure, **l'ACSO débloquera pour 2021 une somme de 60 000 € pour faire fonctionner cet incubateur.** Déjà installé à Compiègne et Beauvais, ITerra prendra ses quartiers pour le Bassin creillois dans le centre d'affaires du Sarcus géré par BGE Picardie à Nogent-sur-Oise. ●



Le Pôle Métropolitain de l'Oise a pour objectif :

- **D'accompagner les mutations industrielles**
- **De développer un environnement favorable aux entreprises et à leurs salariés**
- **De soutenir l'innovation et le développement de nouvelles filières**
- **De valoriser ensemble l'image de territoire d'innovation et d'industrie**



22 communes
dont **6** de l'ACSO
sur **42 km** de rivière

Pour accueillir des bateaux de
180 m transportant **4 400 t**
de marchandises

Objectif : remplacer **35 000**
camions par an en **2030**

L'ACSO vigilante sur l'aménagement européen de la rivière Oise

— C'est un chantier titanesque au nord du département et prometteur au sud : l'aménagement du tronçon entre le bassin de la Seine et celui de l'Escaut qui garantira la liaison européenne fluviale reposant sur la rivière Oise. Il comporte deux volets : d'un côté la **réalisation du canal Seine Nord-Europe au-delà de Compiègne** ; de l'autre le **projet MAGEO (Mise Au Gabarit Européen de l'Oise) entre Creil et Compiègne, la partie entre Creil et Conflans-Sainte-Honorine ayant été effectuée voici 50 ans**. Ce vaste projet de 300 M€ qui doit aboutir dans les dix ans véhicule une portée écologique en favorisant l'utilisation de convois qui remplaceront avantageusement des milliers de camions. Mais il participera aussi au développement économique puisque les entreprises locales auront accès aux ports normands et du nord de l'Europe par ce mode de transport fiable, ponctuel et non-polluant. Pour l'ACSO, c'est également la perspective du réaménagement des berges de l'Oise à Villers-Saint-Paul, Nogent-sur-Oise, Creil, Montataire, Saint-Leu d'Esserent et Saint-Maximin pour favoriser le tourisme et mettre en valeur le patrimoine local.

Mais pour y parvenir, encore faut-il que soient réfléchis en commun ces travaux pour lesquels une enquête publique vient d'avoir lieu. C'est pourquoi l'ACSO a voté dernièrement une motion en faveur de MAGEO, sous réserve que la concertation avec Voies Navigables de France (VNF), le maître d'ouvrage, se renforce. Les élus souhaitent en effet pouvoir compter enfin sur des échanges constructifs et réguliers avec VNF avant le démarrage puis à chaque phase du projet. Ils sollicitent l'intervention financière de VNF pour adapter les berges et les espaces publics au nouveau chenal, et demandent que le chemin de halage fasse l'objet d'un accord avec les propriétaires privés et publics pour recréer une mobilité douce le long de l'Oise. ●

Un vaste projet de
300 M €
sur dix ans.



Avec Usimages, l'Agglo capte son passé industriel

DOSSIER



● Biennale atypique et unique en France car consacrée à la photographie industrielle, Usimages est l'un des fleurons culturels entretenus par l'ACSO. Alors que la 4^e édition se déroule jusqu'au 20 juin en dévoilant des dizaines de clichés en plein air sur 13 sites du territoire, cet événement a rapidement acquis ses lettres de noblesse avec le concours de Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France.

Depuis 2017, l'une des particularités de ce rendez-vous est d'avoir mis en place la résidence de photographes dans les entreprises emblématiques du territoire. Si elle s'applique à attirer de nouvelles sociétés et à favoriser l'épanouissement de celles existantes, l'ACSO ne néglige pas le passé industriel de Creillois. Avec Usimages, elle contribue à constituer une mémoire des activités professionnelles du secteur, qu'il s'agisse du patrimoine, des salariés et de leurs savoir-faire.

Avant chaque biennale, les entreprises du territoire sont invitées à parrainer un(e) jeune photographe sorti(e) d'école. C'est le cas cette année pour Morgane Delfosse et Lucas Castel. Au fil des témoignages recueillis auprès des salariés, ils ont vécu des moments émotionnellement forts et ont planché sur le thème « Santé et sécurité au travail ». Issus de l'école du Septentecinq de Bruxelles, ils ont pu laisser s'exprimer leur talent et traduire en clichés leur interprétation des ambiances vécues en passant une semaine dans chacune des quatre sociétés qui ont accepté de leur donner carte blanche : la clouterie Rivierre et Stokomani à Creil, les Cartonnages Bazin à Villers-Saint-Paul et Lib Ferroviaire à Montataire.

En 2017, Akzo Nobel et Défith 60 à Montataire, ISL à Creil, EDF-ALN à Saint-Leu d'Esserent et Rocamat à Saint-Maximin avaient été les premiers à se prêter à cet exercice. Et en 2019, ce sont Mauser à Creil, Tokyo Ink et Hexaprofiles à Villers-Saint-Paul qui s'étaient livrés au regard aiguisé de jeunes photographes. En l'espace de quatre ans, l'ACSO a donc pris part à l'élaboration d'une incomparable banque d'images témoignant de l'activité d'une douzaine d'entreprises de son territoire. ●

● Renseignements au 03.44.64.75.82 ou sur www.creilsudoise.fr/usimages.



Avec les vélos électriques la mobilité change de braquet !

Les premiers tours de roues du nouveau service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE), la montée en puissance du Transport A la Demande (lignes AXO+) notamment en secteur rural, et la perspective en septembre de la reconfiguration du réseau de transports urbains : la mobilité de tous et pour tous prend une nouvelle dimension !

— **Le transport à la demande trouve son public.** Dès le premier mois de la reconfiguration du TAD, les 4 nouvelles lignes ont semblé séduire leur public malgré la crise sanitaire. La réservation jusqu'à une demi-heure avant le départ n'y est sans doute pas étrangère. De nouveaux usagers se manifestent pour profiter d'une meilleure desserte, notamment dans les communes rurales par l'intermédiaire d'AXO+3. Et si des réservations sont sollicitées sur des arrêts qui n'étaient pas formalisés jusqu'alors, elles concernent aussi des destinations nouvelles ! AXO+4, qui permet d'accéder dès 4 heures du matin à la gare de Creil pour en revenir dans la nuit, jusque 1 heure du matin, devrait satisfaire les usagers. De surcroît, les services de l'ACSO disposent à présent d'un système pour suivre en direct les réservations et mieux répondre aux besoins éventuels.

Des vélos à assistance électrique pour tous. Mis en place le mercredi 5 mai, le service de VAE, localisé en gare de Creil, était très attendu. En témoignent chaque jour les dizaines d'appels d'habitants pour des renseignements. **Il reste à vérifier que les 120 bicyclettes représentant une dépense de 150 000 € pour l'ACSO, soit un VAE pour 800 habitants, soient suffisantes.** Et pour vous encourager à circuler sans polluer en entretenant votre santé, une réduction de 20 % a été appliquée comme tarif de lancement.

La perspective d'un réseau perfectionné. L'autre événement de l'année sera l'adoption d'un réseau réadapté aux nécessités à la rentrée de septembre. Les services de l'ACSO et le délégataire RATP Dev ont planché sur les temps de parcours pour améliorer la ponctualité et le respect des horaires. Le renforcement des deux lignes principales A et B ainsi qu'une meilleure desserte de la zone du parc Alata de Creil-Verneuil et de la zone commerciale de Saint-Maximin ont été pris en compte, tout comme la volonté accrue de lutter contre la fraude. ●

**Renseignements sur www.creilsudoise.fr, réservations sur www.oise-mobilite.fr.
Tél. : 09 70 150 150.**



Le Plan de Déplacements Urbains en phase de validation

Voici moins de deux ans, 6 structures intercommunales du sud de l'Oise, regroupant 250 000 habitants de 86 communes, décidaient d'associer leurs réflexions pour imaginer comment assurer au mieux les mobilités dans les 10 ans à venir. Cette collaboration peu courante s'est traduite pour l'ACSO par l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) pour aboutir à un Plan de Déplacements Mutualisés (PDM) du large Bassin creillois. Début mai, une réunion publique par visioconférence a été programmée afin de présenter l'ensemble de la démarche, révéler quelques-unes des 44 actions envisagées sur l'ACSO pour optimiser les déplacements, et livrer toutes les informations sur le PDU de l'Agglo. Il convient à présent de clôturer ce document dont les préconisations visent à fluidifier la circulation, réduire l'impact de la voiture et mettre en avant les modes alternatifs (marche à pied, vélos, transports collectifs, covoiturage...). Il doit être validé en juin, puis remis aux personnes publiques associées pour avis, et enfin soumis à enquête publique puis adopté avant la fin de l'année. **Les premiers travaux prescrits par ce véritable guide de la mobilité pour 2030 sont déjà en œuvre et s'intensifieront dans l'ACSO dès l'an prochain.**



**Bougez
dans L'AGGLO !**

Environnement



Economique et de qualité, buvez « L'Eau de l'ACSO »

L'initiative a été lancée voici deux ans, et une campagne de communication est chargée de vous séduire : l'eau potable livrée à votre domicile par le délégataire de service public Suez est pétrie de qualités. C'est pourquoi avait été créée en 2019 la marque « L'Eau de l'ACSO » accompagnée par la distribution de 3 000 bouteilles bien identifiables. Un affichage de messages sur l'arrière des bus et sur les abris bus complété par des interventions sur les réseaux sociaux et le site de l'ACSO sont donc programmés en ce moment.

L'Eau de l'ACSO, c'est d'abord un produit de qualité. Elle est en effet bien plus contrôlée que les eaux minérales. Surveillée en continu par Suez, elle est aussi l'objet de mesures régulières et inopinées assurées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ses techniciens se présentent directement chez des habitants du territoire afin de vérifier que les seuils de taux imposés sont bien respectés. Les résultats sont ensuite échangés entre l'ARS, l'ACSO, les communes et Suez. Ainsi, chaque année, plus de 120 analyses sont planifiées pour examiner plus de 4 500 paramètres. Et 100 % des investigations opérées sur le Bassin creillois se sont révélées conformes ! En plus de ses qualités, l'Eau de l'ACSO cumule d'autres avantages. Elle est immédiatement disponible chez vous, à tout moment et pour tous, et l'utiliser est un geste écologique pour éviter l'usage des polluantes bouteilles en plastique. Mais c'est aussi pour vous l'assurance de faire des économies. Effectivement, **l'eau du robinet est 100 à 200 fois moins chère que celle en bouteille**, pour une marque courante, voire jusqu'à 400 fois moins onéreuse que les plus réputées. Alors **pourquoi se priver d'une eau de qualité à moindre coût ?**

6,5 millions de m³ d'eau produits en 2019 à Précy-sur-Oise

Plus de 5 millions de m³ consommés par an sur le territoire

7 réservoirs de stockage pour une capacité de 11 100 m³

352 interventions pour des fuites en 2019

1,84 € le m³ au 1^{er} janvier 2021 donc 0,2 centime le litre



1 usine d'eau potable à Précy-sur-Oise comprenant 5 forages fonctionnels



1 usine d'eau potable à Rousseloy comprenant 1 forage et 2 pompes de surpression



9 km de réseau d'adduction (valeur 2018)



9 réservoirs fonctionnels : 4 à Creil, (3 Moulin, 1 Rouher), 2 à Montataire, (Anatole-France), 1 à Villers-Saint-Paul (Notaire), 1 à Cramoisy, 1 à Saint-Vaast-lès-Mello



Pollutions de la rivière Oise : l'ACSO réclame plus de sévérité

Trois pollutions majeures en 2020, une autre volontaire début 2021 : la rivière Oise subit des nuisances de tout ordre. Cette accumulation a entraîné la vive réaction de Jean-Claude Villemain. Fin 2020, le Président de l'ACSO et maire de Creil a alerté la préfète de l'Oise pour mobiliser ses services et divers intervenants afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre les actes d'incivilités et la pollution diffuse qui finit sa course dans la rivière. Car le 14 août 2020, une pollution par hydrocarbures est détectée zone de Vaux, à Creil, acheminée par le réseau des eaux pluviales. Après enquête, le gérant d'une entreprise est interpellé et sommé de prendre les mesures nécessaires. Un mois plus tard, de nouveau des hydrocarbures provenant du réseau d'eaux pluviales irisent la surface de l'Oise quai d'Amont. Mais les recherches ne permettent pas de cibler précisément le pollueur. Puis le 23 novembre, à la passerelle de la mairie de Creil, des traces d'hydrocarbures sortent du réseau pluvial. L'enquête permet de remonter la pollution jusque dans la rue de la République (où les traces d'hydrocarbures diffusées dans un très gros collecteur sont remarquées) sans en trouver la provenance.

Début janvier 2021, l'ACSO et ses partenaires se sont donc concertés pour coordonner leurs actions en cas de pollutions par hydrocarbures, gravats, dépôts sauvages, macro-déchets qui cheminent jusqu'à nos plages. **Si des infractions ont été relevées et des sanctions infligées dans le Bassin creillois après des contrôles en 2018 et 2020, l'objectif est d'en renforcer l'efficacité.** Et c'est le Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (autrement dit le CODAF), regroupant les services de la préfecture, le procureur, les forces de l'ordre, etc. qui se met en action.

Le vendredi 12 mars, le conducteur d'un camion déversant des centaines de cartons de friandises avariées est surpris quai d'Aval à Creil. Le maire dépose plainte. Une opération de contrôle du CODAF est menée avec le commissariat quai d'Aval.

Après le prochain relogement des gens du voyage et dans l'optique de la mise au gabarit européen de l'Oise, **l'ACSO porte un véritable intérêt dans le réaménagement et la réappropriation qualitative des berges.** Elle souhaite travailler sur la recherche des pollutions industrielles en effectuant des enquêtes ciblant des entreprises ne respectant pas leurs obligations. A suivre... ●



Agenda des manifestations des villes

Août 2021



>> MANIFESTATION

Un dimanche à la campagne

DATES

Samedi 28 et
Dimanche 29 Août 10h-18h

C'EST QUOI ?

Un Marché de producteurs locaux avec des animations autour de la ferme et des produits du terroir, des spectacles tout public...

OÙ + COMMENT

Parc Hébert - Centre de Ressources Culturelles :
03 75 19 01 53
Nogent-sur-Oise



>> MANIFESTATION

les Escales de l'ACSO

DATES

Du 11 au 19 septembre

C'EST QUOI ?

Temps forts autour de la rivière Oise. Spectacles, expositions, animations sur les berges de l'Oise

OÙ + COMMENT

Programme complet sur :
<https://www.creilsudoise.fr/Berges-de-l'Oise>



>> MANIFESTATION

Les arbres en vedette au 4^e Carnaval des possibles

DATES

Dimanche 26 septembre
De 10 h à 18 h

C'EST QUOI ?

Avec toutes les incertitudes liées à la crise sanitaire, les organisateurs du Carnaval des possibles, en partenariat avec l'ACSO, ont retenu le dimanche 26 septembre 2021 pour la 4^e édition de cet événement d'éducation populaire qui s'adresse aux familles. **De 10 heures à 18 heures, la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent accessible gratuitement s'animera d'activités axées sur la protection de la planète** et pour la première fois sous un intitulé, « Aux arbres citoyens », avec sylvothérapie et siestes dans les branches. Les enfants fabriqueront des costumes d'animaux en voie de disparition et défilent lors de deux carnivals. Des ateliers prônant les éco-gestes seront répartis sous forme de villages. Un espace « être bien » proposera des séances de naturopathie, yoga, tai chi et de médecines douces. Des artistes sont attendus sur la scène musicale, une performance théâtrale rappellera les 150 ans de la Commune de Paris, des débats auront lieu autour du climat, et une association invitera à participer à des jeux de plateau.

OÙ + COMMENT

Renseignements sur www.carnavaldespossibles.com ou sur Facebook Carnavaldespossibles.

Septembre 2021



>> MANIFESTATION

Nogent legend festival on the road 60

DATES

Vendredi 3*, Samedi 4**,
Dimanche 5***

*de 10h à 12h

** de 10h à 2h du matin

***de 9h à 19h

C'EST QUOI ?

Concerts, festival, démonstrations autour de l'univers de la moto

OÙ + COMMENT

Marche couvert,
Association NSO Sport Evènement : 07 80 59 20 61
Nogent-sur-Oise

TARIFS

15 Euros (Extérieurs), par jour
10 Euros (Nogentais) par jour
Gratuits (Enfants jusqu' à 12 ans, accompagné d'un adulte)
35 Euros (Pass 3 jours)
20 Euros (Pass 3 jours)



>> MANIFESTATION

Le 2^e festival Mosaïque

DATES

Du 23 au 26 septembre

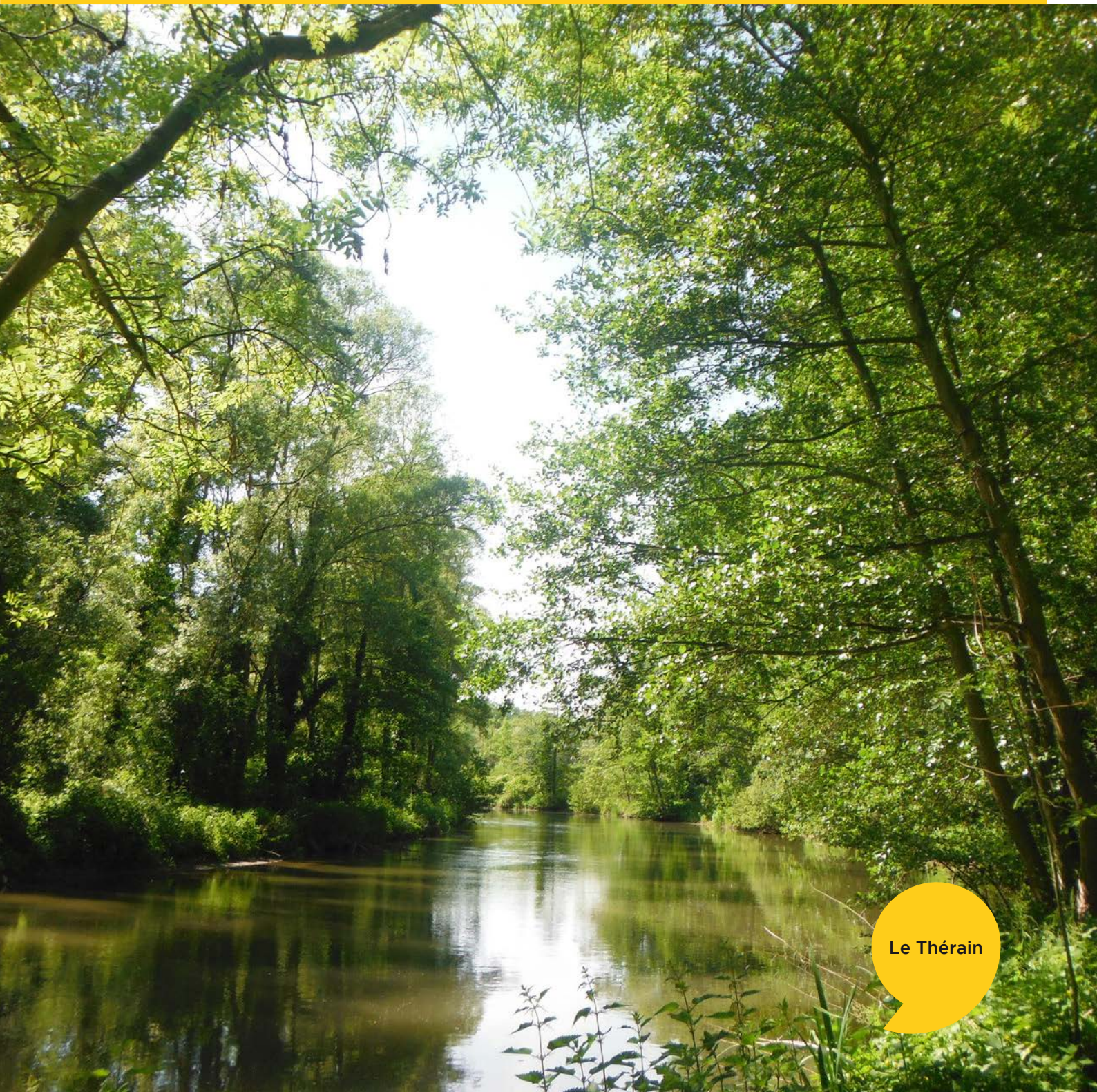
C'EST QUOI ?

Malgré un contexte compliqué, la 1^{ère} édition du festival Mosaïque, proposée par le théâtre de la Faïencerie de Creil en septembre dernier autour des arts de la rue, a rencontré un vrai succès : 5 000 spectateurs pour 12 spectacles programmés dans 7 communes par une centaine d'intervenants de 10 compagnies. Aussi, non seulement l'expérience sera renouvelée cette année du **23 au 26 septembre**, mais elle sera même étendue cette fois à toutes les communes du territoire. L'idée est d'apporter aussi dans les villages des formes artistiques variées. L'ACSO, partenaire de l'événement, permet le déploiement du festival dans les plus petites communes grâce à un soutien financier plus important en 2021 : 55 000€ contre 25000€ en 2020. L'objectif est de permettre à tous les habitants de profiter cette année de ces spectacles.

OÙ + COMMENT

sur tout le territoire

L'ACSO vous souhaite un bel été !



Le Thérain



Avant la rénovation urbaine, les relogements s'organisent

Près de 39 M€ pour les Martinets à Montataire, et 145 M€ pour les Hauts-de-Creil (Les Cavées, quartiers Rouher et du Moulin) : le nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU) va modifier le visage de ces secteurs de l'Agglomération en une décennie. 260 démolitions de logements pour désenclaver ces quartiers sont prévues ainsi que 80 constructions favorisant la mixité sociale et près de 2 800 réhabilitations ou résidentialisations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant, faire disparaître autant d'appartements de deux bailleurs (Oise Habitat et SA HLM) nécessite dès à présent d'envisager le **relogement de près de 300 familles**. Dans certains cas, de la « décohabitation »

est envisagée, c'est-à-dire reloger aussi des parents ou des enfants. Des référents des bailleurs sociaux ont commencé à rencontrer ces foyers afin de jauger leurs besoins, évaluer leurs ressources, vérifier si le logement actuel n'est pas en sur ou sous-occupation. Trois propositions au maximum de transfert vers des appartements neufs ou très récents leur seront formulées. L'idée est de profiter de ce relogement pour améliorer la situation des résidents. Par ailleurs, des familles volontaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives, la mise en carton et l'organisation de leur déménagement dont le coût est pris en charge par les bailleurs. **Le terme de cette campagne de relogement est prévu fin 2023.**



39 M€ pour les Martinets à Montataire

145 M€ pour les Hauts-de-Creil

260 démolitions de logements

80 constructions favorisant la mixité sociale

Conseil de développement : les nouveaux membres installés

Son intitulé a changé : il s'appelle désormais Conseil de Développement et de Transition Ecologique (CD&TE). Et autre nouveauté : la loi y a imposé la parité. Le 17 février dernier, les 42 membres ont été installés en présence du président de l'ACSO, Jean-Claude Villemain. Le bureau de 12 membres regroupe des citoyens de Creil, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et 3 représentants de collectifs. Le 29 mars, ceux-ci ont élu à l'unanimité Gérard Fichaux président, et Martial Desvalois vice-président.

Le rôle du CD&TE est consultatif mais son existence obligatoire. Il rédige des avis, émet des propositions et participe aux concertations programmées par l'ACSO. Ses membres rencontrent les services ainsi que les élus afin de s'informer sur les dossiers gérés par l'Agglomération, en débattre et rendre des appréciations écrites. Ainsi, dans le cadre de l'enquête publique, un groupe de travail a formulé une contribution sur Roissy-Picardie qui a été remise au commissaire enquêteur. D'autres dossiers vont venir...



Gérard FICHAUX **Président**



Martial DESVALOIS **Vice-Président**



Profitez de la 3^e Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) améliorez votre logement en bénéficiant de subventions

Ne laissez pas votre logement se dégrader et ne vivez plus dans l'inconfort d'un autre temps. Grâce à la 3^e OPAH amorcée cet hiver par l'ACSO avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), vous avez trois ans pour profiter, sous conditions, de subventions versées par des intervenants publics. Elles vous permettront d'améliorer le confort et la performance énergétique de votre immeuble, de votre maison ou de votre appartement.

Après avoir vérifié que vous êtes éligibles à ces aides, vous serez accompagnés gratuitement et recevrez des conseils techniques, administratifs et financiers de techniciens spécialisés. C'est la SOLiHA, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, qui a été retenue par l'ACSO pour assurer cette mission.

Depuis cet hiver, plus de 160 personnes se sont rapprochées des services afin de vérifier la validité de leurs projets pour lesquels l'ACSO a réservé 167 333 € d'aides en 2021. Composée d'élus et de techniciens

qui évaluent les dossiers, la commission d'agrément s'est déjà réunie deux fois, et **près de 50 000 € ont été débloqués.** Deux autres séances auront lieu cette année afin de retenir ceux qui bénéficieront d'un soutien pour l'établissement des devis, la réalisation des diagnostics techniques et le montage de leur dossier.

Permanences sur rendez-vous au 13, rue Roset à Creil, et depuis fin mai en mairie de Saint-Leu d'Esserent, 14 place de la Mairie, salle des Gardes en contactant le numéro vert 0809 541 841. ●

Attention de ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les accords de subventions.

Avec Pimms Médiation Creil Sud Oise, l'ACSO facilite la médiation sociale

« Nous sommes un lien entre la population qui rencontre des difficultés et les services publics. » Ainsi Hervé Louis-Régis, directeur depuis 2017 du Point Information Médiation Multi Services (devenu Pimms Médiation Creil Sud Oise), résume-t-il la mission de ce service de proximité installé dans un quartier de la politique de la ville (les Coteaux), avenue Saint-Exupéry à Nogent-sur-Oise. « Nous intervenons avant l'arrivée de l'huissier afin d'aplanir tout conflit, un rôle d'interface, en somme. »

Sur le principe de la gratuité de l'accueil, mais sur rendez-vous en raison de la pandémie, cette structure, labellisée en janvier dernier France Services, fonctionne dans le Bassin creillois depuis 2014, s'appuyant sur un réseau national (69 Pimms) riche de près de 25 ans d'expérience au service des usagers. Un directeur, une adjointe et 9 médiateurs l'animent. Ces derniers, en contrats aidés financés par l'Etat afin de leur servir de tremplin vers l'emploi, ont connu parfois des galères et sont bien placés pour conseiller leurs interlocuteurs.

« Nous proposons deux types de prestations : d'abord la médiation administrative dans nos locaux pour tenter de régler les conflits de la vie quotidienne », expose le directeur. « Grâce à des partenariats, nous organisons aussi des permanences dans des agences postales et chez les distributeurs d'eau et d'électricité afin d'être au contact du public en difficulté de paiement, et ainsi mieux nous faire connaître, car nous sommes peu visibles. Ensuite, nous assurons de la médiation dans les bus pour inciter les usagers à prendre un billet qui équivaut à une assurance pendant le transport, éviter les incivilités, filtrer les flux en cas de fréquentation trop dense et lors des créneaux sensibles, surtout aux abords des établissements scolaires. »

Afin de lever les obstacles et rendre l'accès aux services publics plus

aisés, Pimms Médiation Creil Sud Oise touche des financements d'institutions, d'entreprises privées, et de l'ACSO à hauteur de 35 000 €. « Cette implication de la collectivité est salubre », estime le directeur. « Sur une année, nous recevons 7 000 personnes avec l'aboutissement de 95 % de nos démarches. Elles touchent à 70 % des problématiques sociales, mais aussi des cas juridiques, de droit à la consommation, d'emploi, de transport et de logement. Cependant, nos compétences sont larges et nos médiateurs polyvalents. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont été embauchés par nos partenaires ! »

Pimms Médiation Creil Sud Oise accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; prise de rendez-vous au 09.66.97.52.08. ●





Un fonds de concours pour les communes rurales

La solidarité intercommunale n'est pas un vain mot. La création d'un fonds de concours en direction des communes de moins de 5000 habitants de l'ACSO en est la preuve. Lors du vote du budget, les élus communautaires ont voté la mise en place de ce nouveau dispositif pour faciliter la réalisation de projets communaux. Cette enveloppe annuelle d'un montant de 150.000 euros sera répartie en fonction des projets présentés. C'est ainsi que les communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Vaast-lès-Mello, Thiverny, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin peuvent d'ores et déjà élaborer les dossiers de demande de subvention.

Sophie LEHNER - Najat MOUSSATEN - Loubina FAZAL - Jean-Claude CABARET - Cédric LEMAIRE - Fabienne LAMBRE - Bérénice TALL - Ahmet BULUT

.....

De nombreuses collectivités agissent pour les animaux et se prévalent même du label « Ville amie des animaux. » Alors qu'une loi vient d'être adoptée contre la maltraitance animale, beaucoup reste à faire et les mots de Victor Hugo restent hélas bien réels « L'enfer n'existe pas pour les animaux, ils y sont déjà. » L'ACSO doit s'engager pour les animaux, soutenir les associations et valoriser la place qui doit leur être accordée. On sait à quel point ils nous apportent et notamment aux personnes âgées et aux plus fragiles. Nous nous devons de le leur rendre.

Johann LUCAS

RETOUR EN IMAGES



Inauguration du local des vélos à assistance électrique -

Sous la pluie nos élus ont inauguré ce local sur le parvis de la gare. 120 vélos sont prêts à la location

.....



Un forum de l'Emploi dédié aux jobs d'été 100% digital -

et une émission en direct regardée par plus de 1600 personnes.





Dès le
30 AOÛT
2021

Avec **AXO**,
tout est plus proche !

- ✓ **Plus de bus**
- ✓ **Plus tôt le matin, plus tard le soir**
- ✓ **Plus de points d'arrêts**

communication@transporturbains-axo.com www.transporturbains-axo.com